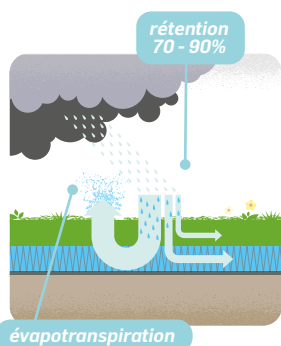


Toitures végétales

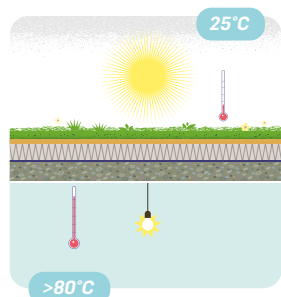
Les toits plats constituent la 5^e façade des bâtiments. Dans les quartiers à construction dense des villes, la toiture végétale économise l'espace, permet de favoriser la biodiversité et la qualité de vie de la population urbaine.

Avantages



Eau pluviale

- Amélioration de la rétention d'eau / retenue des eaux de pluie,
- Augmentation de l'évaporation,
- Réduction de la quantité d'eau usée,
- Écoulement progressif de l'eau restante,
- Décharge des canalisations et les installations de rétention.

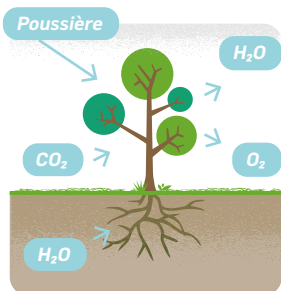


Couverture

- Humidité de l'air augmentée,
- Température de l'air réduite.

Climat

- Augmentation de l'humidité de l'air,
- Réduction de la température de l'air.



Qualité de l'air

- Les particules de poussières sont fixées, les gaz sont absorbés,
- Production d'oxygène par les plantes,
- Absorption de CO₂,
- Dégagement de O₂.

Qualité de vie

- Embellissement du paysage urbain,
- Amélioration de la qualité de l'air,
- Amélioration du climat,
- Effet d'isolation contre la chaleur,
- Protection contre le bruit,
- Espaces libres supplémentaires.



La biodiversité chez moi

À quoi faut-il veiller ?

La toiture végétale doit être réalisée par des entreprises spécialisées. C'est le seul moyen d'éviter les erreurs fatales dès le début de la planification.

- Vérifiez la construction du toit au niveau statique et / ou niveau de la physique du bâtiment afin de contrôler la capacité de charge du toit,
- Faites expertiser l'état du toit (dommages),
- Prévoyez un dispositif de frein et un drainage pour les toits en pente.

Structure de couches pour toitures vertes :

- La couche de végétation permet aux plantes de s'enraciner,
- La couche filtrante (non-tissé filtrant) empêche l'infiltration de fines particules de terre dans la sous-couche de drainage,
- La sous-couche drainante (matelas drainant) absorbe l'eau excédentaire de la couche de végétation,
- Pour les toits sans calfatage, membrane de protection anti-racine,
- Calfatage du toit (bitume ou matière plastique).

Modes de construction

Selon l'intensité de la toiture végétale, on distingue entre plantation extensive et intensive.

Plantation extensive du toit

Caractéristiques

- Des formes de végétation naturelles livrées à elles-mêmes une fois l'installation terminée,
- Utilisation de matériaux de construction minéraux tels que la lave, l'argile expansée, la pierre ponce, le schiste expansé, etc.,
- Peu onéreux à réaliser,
- Nécessite peu d'entretien, 1 à 2 visites de contrôle par an pour supprimer les pousses non désirées,
- Poids faible - surcharge minimale de la toiture,
- Adapté aux grandes toitures plates.

Plantation intensive du toit

Caractéristiques

- En raison de la charge additionnelle exercée par la couche de végétation importante, la capacité statique du toit- sa portance- doit être élevée,
- Offre diversifiée des possibilités d'aménagement variées similaires à celles d'un jardin au sol,
- Plus complexe tant au niveau de la conception qu'au niveau de l'entretien,
- À côté des plantes des toitures végétales extensives, possibilité d'y planter également des plantes vivaces, des arbustes voire des arbres,
- Selon la taille et l'aménagement, on peut également utiliser ces toits comme jardin d'agrément.

Caractéristiques	Végétation extensive	Végétation intensive
Plantes	Peu exigeantes, de faible hauteur, résistantes à la sécheresse (espèces sedum, mousses, plantes vivaces sauvages, herbes aromatiques, vivaces, ...)	Exigeantes (herbes, arbustes, arbrisseaux, arbres, ...)
Hauteur de l'installation	6-15 cm (idéalement avec un substrat d'au moins 8-10cm de hauteur)	30-100 cm
Poids	60-180 kg/m ²	320-1200 kg/m ²
Soins nécessaires	Faibles (pas d'irrigation ou de fertilisation supplémentaires, 1 ou 2 visites de contrôle par an suffisent)	Soins réguliers (irriguer, ...) nécessaires
Frais de réalisation	Faibles	Élevés

Certaines modifications et certains travaux dans la maison et dans le jardin ne sont pas uniquement soumis aux règlements de droit civil (Code civil), ils font en plus l'objet d'une obligation de déclaration et d'autorisation ! Avant de commencer les travaux, adressez-vous à la police des constructions de la mairie : 4796-2544.

La Ville de Luxembourg offre des subventions pour l'installation d'une toiture verte. Le cadastre des toitures verte de la Ville de Luxembourg permet de voir en un coup d'œil, grâce à la coloration des toits, si le toit d'un bâtiment se prête à la végétalisation.

POUR EN SAVOIR PLUS :



→ Lien

SIAS - « Toit végétal » : www.sias.lu



→ Lien

VDL - « Adaptation au changement climatique » (Cadastre des toitures vertes) : vdl.lu



→ Lien

AGE - « Leitfaden zum Umgang mit Regenwasser in Siedlungsgebieten Luxemburgs » : eau.gouvernement.lu